

DECRET N° 84-246 du 18 Juin 1984

portant création d'une commission
ad hoc interministérielle chargée
d'étudier la requête du Journal
Economique Français "L'EXPANSION".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin
et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU Le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er..- Il est créé une commission ad hoc interministé-
rielle chargée d'étudier les possibilités de réalisation d'un Publi-
Spécial Bénin par le journal économique français " L'EXPANSION ".

Article 2..- La commission est composée comme suit :

Président : Le Ministre du Plan, de la Statistique
et de l'Analyse Economique ou son Représen-
tant

Membres : - le Ministre des Finances ou son Représen-
tant
- Le Ministre de l'Information et de la
Propagande ou son Représentant
- le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération ou son Représen-
tant.

Article 3..- La commission a pour tâche d'examiner rigoureusement
en tenant grand compte de la situation économique de notre pays,
la requête du Journal Economique Français "L'EXPANSION" dont les
éléments sont contenus dans la lettre ci-jointe.

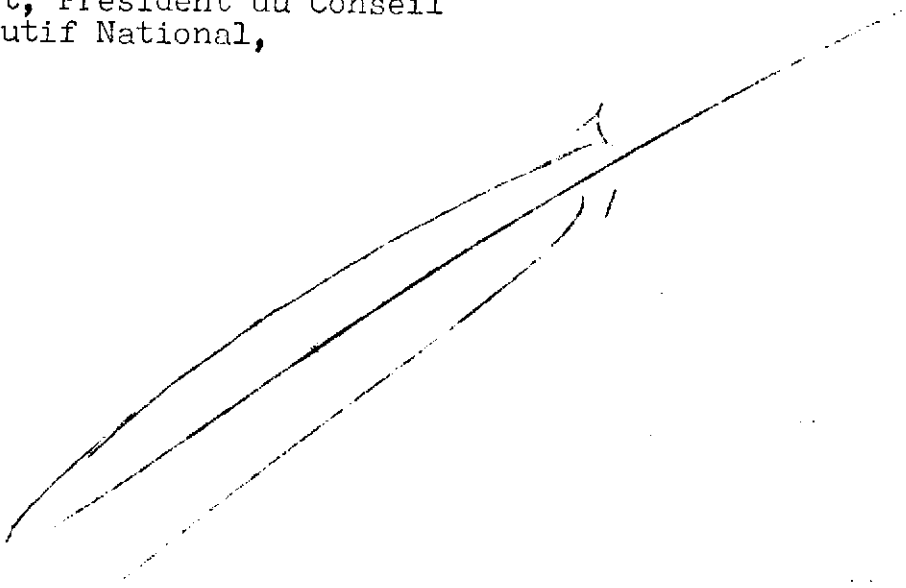
.../...

Article 4.- Les conclusions des travaux de la commission doivent être déposées au Camarade Président du Comité Central le 29 JUIN 1984, délai de rigueur.

Article 5.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

FAIT A COTONOU, le 18 Juin 1984

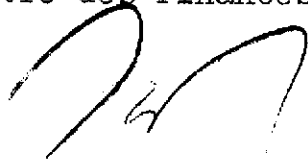
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CC/PRPB 4 SGG 4 PRESIDENT ET MEMBRES 4 MPSAE +
MIP + MF + MAEC 8.

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU.-

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice Populaire,



François DOSSOU.-

Ampliations : PR 8 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SA/CC/PRPB 4 SGC 4 SPD 2
MJP et DAFA/MJP 12 MF 4 autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6
IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 DE-DCF-DSDV-DTCP-DI
20 CSM 2 DPE au MTAS 4 BCP 1 BN-DAN-UNB-FASJEP 8 Intéressés 2
JORPB 1.-